

# Se loger à Montriond

# **Se loger à Montriond**

**Trouver un logement à Montriond  
et dans la vallée  
en résidence principale  
à un coût abordable est difficile**

# **Se loger à Montriond**

**Le logement locatif est insuffisant malgré les programmes réalisés par les précédentes municipalités (bâtiments du Crêt et du Chef lieu), et l'offre privée.**

**Les parcelles constructibles et les propriétés bâties mises à la vente sont rares et onéreux**

# Conséquences

- **baisse de fréquentation de l'école**
- **vieillissement de la population**
- **activité commerciale stagnante**
- **pour les entreprises, difficulté de recruter donc de se développer**

# Solutions

**Pour améliorer la situation la Municipalité propose :**

- **La création de logements locatifs au Plan**
- **La vente de parcelles aux Granges**

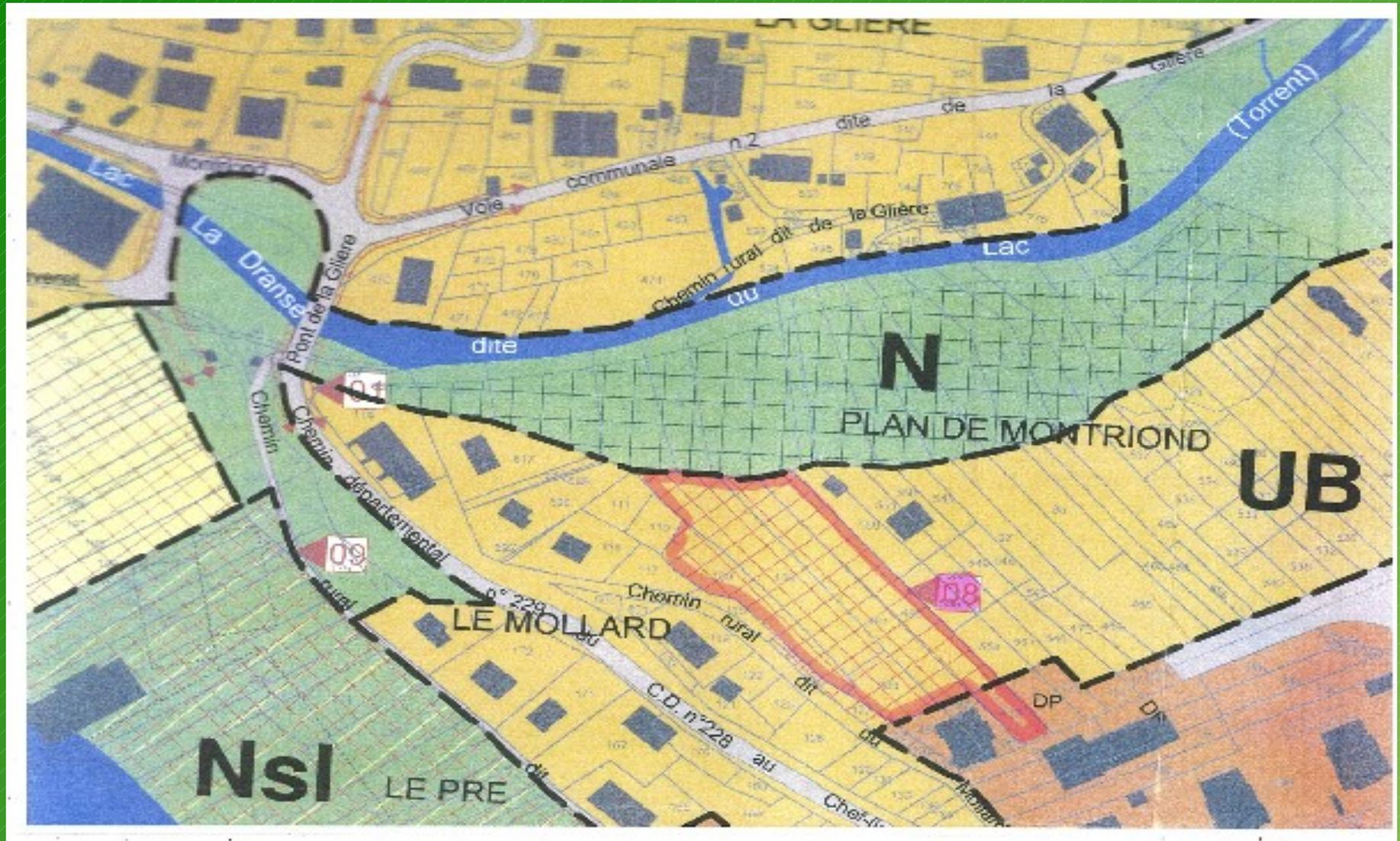
# Création de logements au Plan



# Historique

- Les précédentes municipalités avaient défini un emplacement réservé de 4300 m<sup>2</sup> sur des terrains situés en prolongement de l'école maternelle.
- Les propriétaires ont demandé à la commune d'acquérir ces terrains.
- À ce jour toutes ces acquisitions sont réalisées

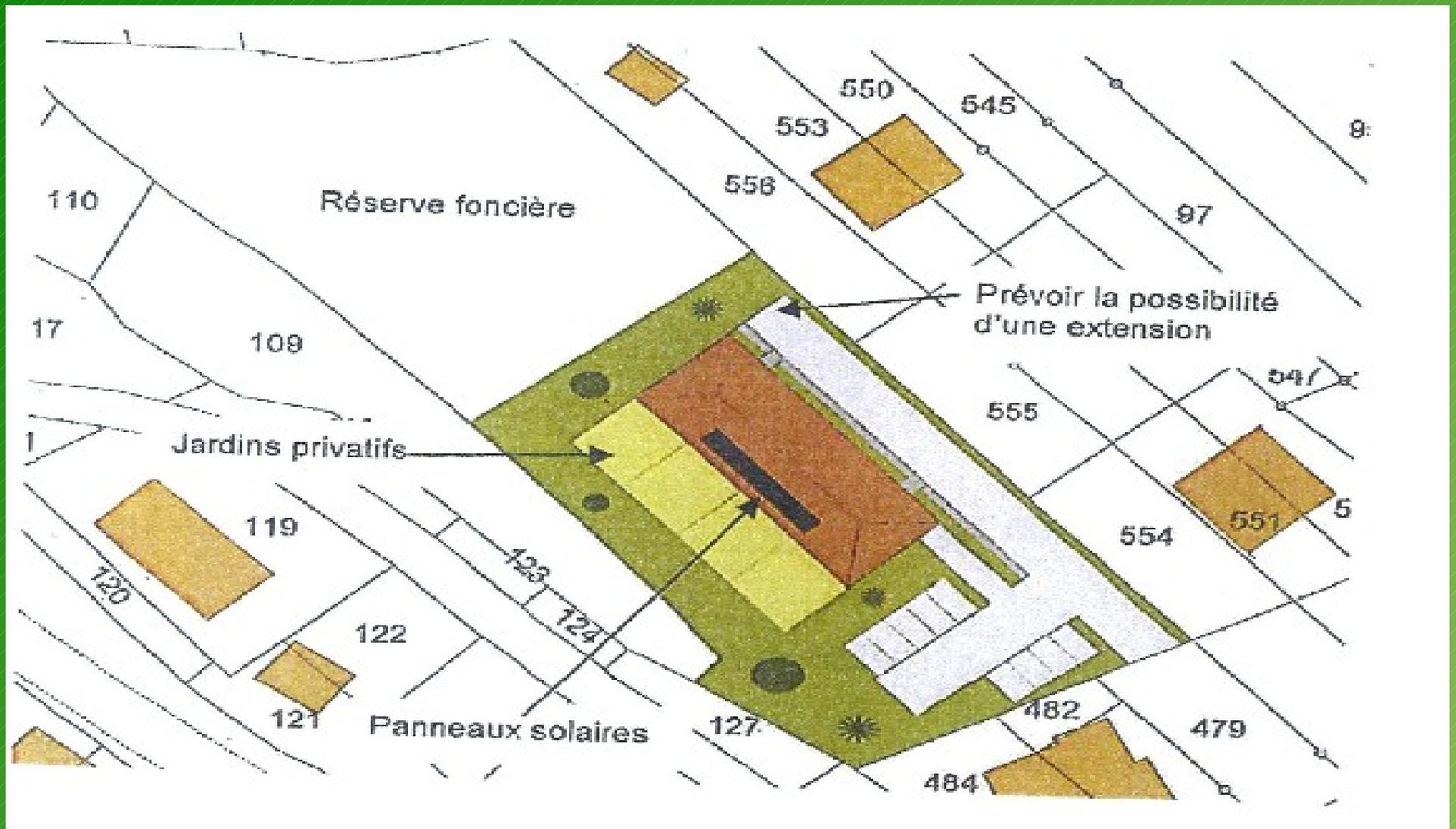
# situation



# Le projet

- **La commune a confié à Haute Savoie Habitat le portage de ce projet .**
- **Une consultation d'architectes est en cours.**
- **Celui qui sera retenu devra proposer sur les deux tiers de la superficie un projet immobilier pour la réalisation d'environ 14 logements, du T2 au T4 pour une surface habitable approximative de 900 m<sup>2</sup>**

# Le projet



# La réalisation

- **début des travaux prévus à l'automne 2011**
- **Crémaillère décembre 2012**

# Vente de parcelles aux Granges



# AFU des GRANGES

- Il s'agit d'un projet de remembrement, au lieu dit « sous les buissons »
- regroupant 10 propriétaires de terrain, dont la Commune
- Sur les 8000 m<sup>2</sup> , la commune en possède 1586 m<sup>2</sup>



# AFU des GRANGES

- **Un plan de remembrement viabilisé a été établi par un géomètre.**
- **Certains propriétaires ne souhaitant pas investir dans la viabilisation, la Commune à alors proposé de racheter leur part.**
- **Pour éviter la spéculation foncière, la Commune proposera ses parcelles, à des conditions attractives, à des familles souhaitant s'installer de façon durable à Montriond.**



# **conclusion**

**D'autres actions sont possibles,  
elles ne peuvent venir que  
d'initiatives privées  
que nous accompagnerons,  
dans le but de favoriser  
l'implantation de  
nouveaux foyers**